AFUL Chantrerie c/o Ecole des Mines de Nantes,
La Chantrerie,
4, rue Alfred Kastler, B.P. 20722
F-44307 NANTES Cedex 3

A l'attention Franck SAVAGE
Directeur Général de Nantes Métropole Aménagement
2-4 avenue Carnot
44009 Nantes cedex 1

OBJET : Raccordement immeuble TIC
au réseau de chaleur biomasse Chantrerie

Nantes, le 19 décembre 2010

Monsieur le Directeur,

Dans votre courrier du 12 octobre 2010, vous souhaitiez connaître les conditions économiques de raccordement et de fourniture d'énergie du futur immeuble TIC au réseau de chaleur biomasse.

Je n'ai pas pu vous répondre plus tôt, et je m'en excuse, en raison de la tenue de la réunion de notre syndicat de l'AFUL Chantrerie, en même temps que de l'Assemblée générale, le 10 décembre 2010. Nous y avons discuté des conditions tarifaires pour un nouvel entrant, et en premier lieu NMA avec l'immeuble TIC.

A ce stade, la position de principe adoptée est la suivante :

- Le réseau de chaleur alimentant tout nouveau bâtiment, ainsi que l'échangeur en sous-station seront la propriété de l'opérateur COFELY et rétrocédés à AFUL Chantrerie à l'issue du contrat, et ce dans les conditions précisées dans ce même contrat
- Tout nouvel entrant bénéficiera du même prix d'énergie thermique que les autres membres de l'AFUL Chantrerie,
- Le nouveau prix d'énergie thermique, résultant du raccordement du nouvel entrant, ne pourra être qu'inférieur ou égal à celui en vigueur
- Un « droit d'entrée » pourra éventuellement être demandé au nouvel entrant pour rendre compatible les deux dispositions précédentes
- L'énergie sera, sauf cas particulier, facturée par l'AFUL Chantrerie au nouvel entrant sous forme de répartition de charge
- Le nouvel entrant pourra, suivant la situation, être membre de l'AFUL Chantrerie

Vous trouverez donc ci-joint une estimation des conditions économiques de raccordement de l'immeuble TIC au réseau de chaleur.

J'ajoute que l'entrée de NMA dans l'AFUL Chantrerie recevrait un écho très favorable, votre rôle (ainsi que celui de Franck BILLION) de facilitateur sur ce projet ayant été très apprécié. Par ailleurs, sachez que nous avons décidé d'engager dès à présent le prolongement d'environ 20 m de réseau pour optimiser financièrement le futur raccordement de l'immeuble TIC.

Je reste à votre disposition pour toute précision sur ce dossier et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard LEMOULT
Directeur de l'AFUL Chantrerie

Copies : Delphine FERI, Trésorière AFUL Chantrerie
René LE GALL, Secrétaire de l'AFUL Chantrerie

ANNEXE 1 :

ESTIMATION DES CONDITIONS ECONOMIQUES DE RACCORDEMENT

DE L'IMMEUBLE TIC AU RESEAU DE CHALEUR CHANTRERIE

Données de base de l'immeuble TIC :

Surface : environ 6 000 m^2

Cible énergétique : BBC

Puissance thermique installée: 200 kWth (estimation)

Consommation annuelle : 168 MWhth (estimation)

Conditions contractuelles tarifaires COFELY-AFUL Chantrerie (8/7/2010) :

Prix de l'énergie thermique : 59,81 € TTC / MWhth

Economie par rapport à la situation de référence : 6,48 %

Raccordement de l'immeuble TIC au réseau de chaleur :

Cout estimatif total du raccordement : 41 600 € HT comprenant :

- 20 ml d'extension du réseau sur jusqu'en limite de propriété, avec vanne d'isolement (travaux à engager au premier trimestre 2011)
- l'antenne à réaliser jusqu'à la sous-station du bâtiment (travaux à réaliser lors de la construction de l'immeuble TIC)
- l'échangeur dans la sous-station (limites de prestations au niveau des brides du circuit secondaire de l'échangeur)

Note : le montant des travaux est pris en charge par COFELY (dans le cadre de son contrat le liant à l'AFUL Chantrerie)

Différentiel annuel estimatif de charges	**Montant**
Delta P1 (combustible)	*4 536 € HT*
Delta P2 (exploitation)	*1 000 € HT*
Delta P3 (maintenance/gros entretien)	*500 € HT*
Delta P4 (financement des 41 600 € HT)	*3 488 € HT*
Delta P5 (divers)	*- € HT*
Delta total	**9 524 €HT**
Consommation thermique (estimation)	168 MWhth
Prix estimatif de l'énergie (au 8/7/2010)	**59,81 € TTC / MWhth** (TVA à 5,5 %)

En conclusion, les conditions économiques de raccordement de l'immeuble TIC au réseau de chaleur Chantrerie sont les suivantes :

- **le montant des travaux estimé à 41 600 € HT pour le raccordement est pris en charge par COFELY dans le cadre du contrat qui le lie avec l'AFUL Chantrerie**
- **le prix de l'énergie sera d'environ 60 € TTC / MWhth (au 8/7/2010) actualisé sur 20 ans selon les formules de révision de prix du contrat COFELY-AFUL Chantrerie**